



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 24 mars 2021

sous la Présidence de Madame Cuénoud González

Préavis N° 03-2021 Renouvellement et acquisitions de véhicules pour les années 2021 à 2023 - Crédit demandé CH 1'710'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N°03-2021 du 3 février 2021,

vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

vu le préavis de la Commission des finances,

décide

- 1) d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 1'710'000.00 TTC, pour le renouvellement et l'acquisition de nouveaux véhicules pour les années 2021 à 2023 ;
- 2) de prélever ce montant en totalité ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
- 3) d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
- 4) d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire

Odile CUENOUD GONZALEZ



Francine MEDANA

Pully, le 24 mars 2021